

Bien que certains honorables sénateurs, je le répète, se soient plaints du système d'amplification, je n'ai entendu aucune critique de la part des gens qui occupent les tribunes. Je me rappelle qu'avant la présente session, lorsque des représentants de la presse voulaient entendre un sénateur qui parlait du côté est de la Chambre, ils devaient se rendre à la tribune de l'est; puis si un sénateur du côté ouest de la Chambre se levait pour parler, ils devaient retourner en toute hâte de ce côté-là. En outre, parfois, quand je faisais observer aux gens qui occupaient les tribunes qu'un excellent discours avait été prononcé la veille au Sénat, ils répliquaient qu'ils n'en avaient pas compris un traître mot. Eh bien, même si le système ne donne pas encore entière satisfaction à ceux qui se trouvent sur le parquet de la Chambre,—et c'est l'endroit important,—les personnes qui se trouvent dans les tribunes en sont bien satisfaites.

Honorables sénateurs, le sous-comité s'est aussi occupé de l'éclairage de la salle du Sénat. A mon avis, il s'agit de la troisième étape de nos travaux. Nos efforts à cet égard n'ont pas été couronnés de succès. Les honorables sénateurs Connolly (Ottawa-Ouest) et Dessureault s'y sont intéressés vivement en proposant du matériel d'éclairage qui aurait convenu au Sénat. Malheureusement, certains hauts fonctionnaires n'ont pas entièrement approuvé le matériel qu'on avait proposé d'installer. L'éclairage est meilleur qu'il l'était, mais, j'en suis sûr, les honorables sénateurs avoueront qu'on pourrait l'améliorer davantage.

Honorables sénateurs, deux autres problèmes ont été laissés de côté, non pas à l'intention du sous-comité, mais plutôt à l'intention des sénateurs en général,—deux problèmes dont il a été question au Sénat. L'un d'eux, soulevé par l'honorable sénateur de De la Durantaye, a trait aux peintures que nous voyons sur les murs. Certains sénateurs sont d'avis que ces peintures sont très convenables; d'autres pensent qu'il faudrait les changer. Quelques-uns croient que nous devrions avoir des peintures murales canadiennes. Or, ce changement présenterait une grande difficulté. Ces murs ont été préparés de façon à favoriser l'acoustique du Sénat; il nous faudrait donc demander à des spécialistes quel serait l'effet de ce changement sur l'acoustique. C'est une question que les honorables sénateurs auront à étudier plus tard.

On a aussi parlé d'aménager une tribune supplémentaire. On a dit au cours de la visite royale qu'il aurait été de beaucoup préférable si un plus grand nombre de Canadiens avaient pu prendre place dans les

tribunes à cette occasion. J'en conviens mais il aurait fallu avoir une autre tribune. Or, l'installation d'une tribune supplémentaire entraînerait un changement de la structure, ce qui serait très coûteux; d'ailleurs, j'en suis convaincu, cette entreprise relèverait du Gouvernement, étant donné que les crédits du Sénat ne sont pas suffisants pour permettre d'effectuer cette coûteuse amélioration.

Honorables sénateurs, tel est le rapport de votre comité. Nous avons l'impression d'avoir rempli la tâche qui nous avait été attribuée et, en général, je pense que la salle du Sénat est beaucoup plus attrayante maintenant qu'elle ne l'était il y a quelques années.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: Maintenant, honorables sénateurs, en parlant de la salle du Sénat lors de l'ouverture, je tiens à dire quelques mots d'un fonctionnaire qui a joué un rôle important. Je veux dire le gentilhomme huissier de la verge noire. Il lui incombait de disposer les sièges dans cette enceinte et d'envoyer les invitations. Quelle tâche! Les demandes se comptaient par milliers. Bien des personnes m'ont demandé si je pouvais leur trouver une place dans la salle, mais invariablement je les renvoyais à l'huissier de la verge noire. Plus tard certaines de ces gens m'ont montré la lettre qu'ils avaient reçue de lui et où il les informait en termes aussi délicats que possible qu'il ne pouvait pas leur accorder de place. Je n'ai entendu aucune plainte de la part de quiconque après avoir reçu la réponse courtoise de l'huissier de la verge noire. Je suis en outre convaincu que, lors de l'ouverture du Parlement, tous nous avons goûté la façon dont il a rempli ses importantes fonctions à titre de messenger personnel de Sa Majesté en allant de cette salle à l'autre Chambre. On ne pouvait s'empêcher de remarquer la belle impression qu'il a créée par ses manières courtoises et son comportement plein de dignité.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, j'aimerais aussi à mentionner un autre fonctionnaire du Sénat. J'ai à la main une brochure excellente qui a pour titre *How Parliament Works*. Plusieurs membres éminents et bien renseignés de tous les partis représentés au Parlement m'ont parlé de cette brochure. C'est le motif pour lequel je le mentionne. Chaque fois on m'a dit que c'était le meilleur travail de cette nature au Canada. L'auteur est M. Russell Hopkins, légiste et conseiller parlementaire du Sénat. Je suis fier que ce soit l'œuvre de l'un de nos fonctionnaires et j'en recommande volontiers la